

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE WATERVILLE**

À une séance extraordinaire du conseil de la Ville de Waterville tenue le 15 décembre 2021 à 19h11, en la salle des délibérations de l'hôtel de ville, sous la présidence de Madame Nathalie Dupuis, mairesse.

Sont présents :

Philippe-David Blanchette, conseiller au siège no. 1

Gaétan Lafond, conseiller au siège no. 2

Karl Hunting, conseiller au siège no 3

Gordon Barnett, conseiller au siège no. 4

Véronique Blais, conseillère au siège no. 5

René Bessette, conseiller au siège no. 6

Madame Nathalie Isabelle, directrice générale et secrétaire-trésorière est également présente.

ORDRE DU JOUR

- 1.0 Adoption de l'ordre du jour.
- 2.0 Adoption du règlement no 650 de taxation et tarification des services pour l'année 2022
- 3.0 Période de questions.
- 4.0 Levée de l'assemblée.

OUVERTURE DE LA SESSION

Le quorum étant constaté conformément à la loi, la session est ouverte à 19h11 par la mairesse, Madame Nathalie Dupuis.

5032-2021-12-15

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QU'en vertu de la Loi sur les Cités et villes (L.R.Q., c.C-19), le conseil doit adopter un ordre du jour et, en conséquence, il prend en compte un tel ordre pour la présente session;

CONSIDÉRANT QUE les membres ont reçu, à même leur convocation, un projet d'ordre du jour de la présente session du conseil municipal de la Ville de Waterville.

Il est proposé par le conseiller Gaétan Lafond
Appuyé par le conseiller Gordon Barnett
Et résolu à l'unanimité

D'adopter l'ordre du jour tel que déposé.



ADOPTION DU RÈGLEMENT 650 – RÈGLEMENT DE TAXATION ET TARIFICATION POUR L'ANNÉE 2022

CONSIDÉRANT les différents pouvoirs que la Loi sur les Cités et Ville accorde en matière de taxations et tarifications;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion du présent règlement a été donné régulièrement le 6 décembre 2021;

CONSIDÉRANT QU'un projet de règlement a été déposé et présenté lors de cette même séance ;

CONSIDÉRANT que pour obtenir les sommes nécessaires aux dépenses d'administration et faire face aux obligations de la municipalité, il y a lieu d'adopter par règlement les différents taux de taxation et tarification pour les services pour l'année 2022;

Le conseiller René Bessette demande le vote :

Le conseiller au siège no 1 Philippe-David Blanchette vote pour

Le conseiller au siège no 2 Gaétan Lafond vote pour

Le conseiller au siège no 3 Karl Hunting vote pour

Le conseiller au siège no 4 Gordon Barnett vote pour

La conseillère au siège no 5 Véronique Blais vote pour

Le conseiller au siège no 6 René Bessette vote contre

Il est proposé par le conseiller Philippe-David Blanchette

Appuyé par le conseiller Gaétan Lafond

Et résolu par la majorité

QUE la Ville de Waterville adopte le règlement # 650 sur la taxation et la tarification pour l'année 2022.

QUESTION DES CONTRIBUABLES

Aucun contribuable présent.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par le conseiller Karl Hunting

Appuyé par le conseiller Philippe-David Blanchette

Et résolu à l'unanimité

Que la présente assemblée soit levée. Il est 19h31.

Nathalie Dupuis, mairesse

Nathalie Isabelle, directrice générale

